



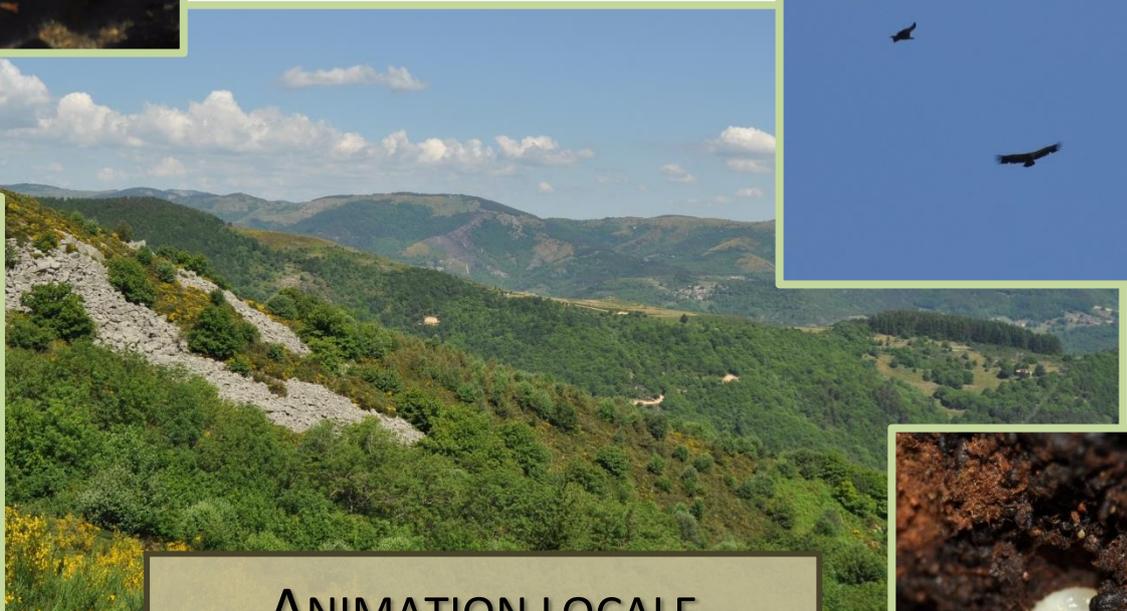
RAPPORT D'ACTIVITE

CHARGE DE MISSION NATURA 2000 - ANNEE 2015



SITE FR 820 1658 / B6

"VALLEE DE L'EYRIEUX ET SES AFFLUENTS"



ANIMATION LOCALE



Syndicat EYRIEUX - CLAIR

Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents

1, Rue de la Pize - 07160 LE CHEYLARD - Tél : 04 75 29 44 18 - Fax : 04 75 29 36 97

adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr

sites internet : <http://vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr> / <http://www.eyrieux-clair.fr>





SOMMAIRE

PREAMBULE.....	4
Rappel du contexte	4
Le syndicat mixte Eyrieux clair	4
Le site Fr 820 1658 / B6 « Vallée de l’Eyrieux et ses affluents »	5
1 ETUDE DOCUGE : ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI	11
1.1 Rédaction du document unique de gestion	11
1.2 Intégration de la politique Espace naturel Sensible du département de l’Ardèche au site Natura 2000 B6 : rédaction d’un document unique de gestion	11
2 CONCERTATION SUR LE TERRITOIRE B6	12
2.1 Comité technique	12
2.2 Comité de pilotage	12
2.3 Ateliers thématiques	13
2.4 Commission Natura 2000	13
3 ACTIONS NATURA 2000 ET ESPACE NATUREL SENSIBLE	14
3.1 PAEC pentes et Montagnes d’Ardèche	14
3.2 Zone humide de Saint Michel - Commune de la Voulte-sur-Rhône	14
3.3 Chantiers forestiers en Centre-Ardèche et Charte forestière	14
3.4 Hêtraie de Saint-Julien-du-Gua.....	15
3.5 Terrain	15
3.6 Autres sollicitations auxquelles a répondu le chargé de mission Natura 2000	15
3.6.1 Association des riverains de la Gluèyre	15
4 COMMUNICATION, EDUCATION ET SENSIBILISATION	18
4.1 Communication	18
4.2 Education	22
5 FORMATION, CONCERTATION ET COORDINATION AVEC LES AUTRES POLITIQUES LOCALES D’AMENAGEMENT DU TERRITOIRE OU DE L’ENVIRONNEMENT	24
5.1 Sur la thématique agricole.....	24
5.2 Sur la thématique eau et biodiversité	24
5.3 Sur la thématique « communication-sensibilisation »	25
6 CONCERTATION, ECHANGES ET CONTRIBUTION AU-DELA DE L’ANIMATION STRICTE DU SITE B6	26
6.1 Journée des animateurs Natura 2000 d’Ardèche	26
6.2 Stratégie de préservation de la flore du Parc des Monts d’Ardèche	26
6.3 Echange avec l’association Bassin Eyrieux Environnement Développement	27
6.4 Suivis des actions du Contrat de Rivière Eyrieux Embroye Turzon.....	27
6.5 Stratégie tourisme de la communauté de communes Val’Eyrieux.....	27
6.6 Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes –Centre Ardèche : PSADER	28
6.7 Réunion de travail « site Natura 2000 voisins »	28
7 GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	29
7.1 Suivi administratif de la structure animatrice	29
7.2 Préparation de la mutualisation dans le cadre de l’animation natura 2000 et Espace naturel Sensible du site B6.....	29
7.3 Dossiers de demande de subvention et suivi des dossiers de financements	30
7.4 Prévision du budget 2016.....	30
8 SYNTHESE / BILAN.....	31
9 PREVISIONS DES ACTIVITES POUR L’ANNEE 2016	35



PREAMBULE

RAPPEL DU CONTEXTE

Le site Natura 2000 B6/FR8201658 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » a intégré en SIC le réseau Natura 2000 en 2004 (1^{ère} publication par l'union européenne), au titre de la Directive « Habitats ».

Le 19 mai 2011, le Comité de pilotage du site B6 se réunissait et les élus désignaient par vote le Syndicat Mixte Eyrieux Clair (SMEC) comme structure animatrice du site Natura 2000.

En octobre 2011, le SMEC recrutait un chargé de mission Natura 2000.

Le présent document constitue le rapport d'activité du chargé de mission Natura 2000 du site « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » pour l'année 2015, dans le cadre de sa mission d'animation de ce site.

Chargé de mission Natura 2000 siteB6/FR8201658 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »

Guillaume CHEVALIER

1, rue de la Pize

07160 LE CHEYLARD

04.75.29.72.93

Natura 2000.eyrieux@inforoutes-ardeche.fr

LE SYNDICAT MIXTE EYRIEUX CLAIR

Comme cité précédemment, l'animation du site FR 820 1658 est portée par le Syndicat Mixte Eyrieux Clair (SMEC) depuis le 19 mai 2011 par l'intermédiaire de la signature d'une première convention cadre d'animation signée avec la Direction Départemental des Territoires de l'Ardèche et renouvelée en 2013 pour 3 ans.

Le SMEC a été créé en 1997, en réponse à une volonté locale de mettre en œuvre une politique de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'Eyrieux (schéma global de restauration et de valorisation des milieux aquatiques). En 1998, il rassemble 41 communes autour de sa compétence « rivière » qui se caractérise par l'animation d'un 1^{er} Contrat de rivière « Eyrieux-Embroye-Turzon ».

En octobre 2014, a été approuvé pour 5 ans un second contrat de rivière afin de poursuivre la mise en œuvre d'actions en faveur des milieux aquatiques et de la préservation de la ressource en eau. Le second contrat de rivière Eyrieux-Embroye-Turzon, d'une enveloppe de l'ordre de 30 millions d'euros, comporte 200 opérations autour de 39 fiches actions et des enjeux suivants :

- Qualité de la ressource

Réduire les flux de pollutions d'origine domestique via l'assainissement collectif, maîtriser les pollutions agricole et par les phytosanitaires et fiabiliser l'assainissement industriel

- Restauration de la continuité écologique et des milieux aquatiques

Restaurer et préserver la qualité et les fonctionnalités biologiques des milieux aquatiques, et restaurer, préserver et valoriser les abords des cours d'eau

- Gestion quantitative et économies d'eau

Compléter la connaissance sur la ressource, améliorer la connaissance sur les prélèvements et les besoins, et améliorer les performances des réseaux d'eau potables et économiser l'eau



- Prévention des risques

Sécuriser les lieux habités et protéger les personnes et les biens

- Sensibilisation et valorisation des milieux pour une gestion durable de l'eau

Assurer une gestion concertée et globale de l'eau à l'échelle du bassin, et soutenir le contrat de rivière par de la communication, sensibilisation et incitation à des pratiques respectueuses de l'environnement

A ce jour, le SMEC compte 61 communes adhérentes pour sa compétence « Rivière » et 42 communes adhérentes pour sa compétence SPANC, alors que le site B6 concerne 33 communes dont seulement une n'est ni concernée par la Rivière ni par le SPANC.

Pour mener à bien ses missions, le SMEC compte 3 chargés de mission, 3 techniciens et 2 secrétaires/comptables.

LE SITE FR 820 1658 / B6 « VALLEE DE L'ÉYRIEUX ET SES AFFLUENTS »

Le site Natura 2000 « Vallée de l'Éyrieux et ses affluents » s'étend sur une surface de 20 273 ha (périmètre validé en COPIL du 22 septembre 2015) ; voici ses caractéristiques :

Superficie : 20 273 ha

Région : Rhône-Alpes

Départements : Ardèche et Drôme

Communes :

Communes en Ardèche : Accons, Ajoux, Albon-d'Ardèche, Beauchastel, Beauvène, Chalencon, Creysseilles, Dunière-sur-Eyrieux, Ghilac-et-Bruzac, Gluiras, Issamoulenc, Marcols-les-Eaux (uniquement au titre de la politique ENS), Les Nonières, Les Ollières-sur-Eyrieux, Pranles, Saint-Barthélemy-le-Meil, Saint-Christol, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Saint-Genest-Lachamp, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Julien-le-Roux, Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Michel-de-Chabrilanoux, Saint-Pierreville, Saint-Julien-Labrousse, Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Sauveur-de-Montagut, Saint-Vincent-de-Durfort, Silhac, Vernoux-en-Vivarais, La Voulte-sur-Rhône.

Commune en Drôme : Etoile-sur-Rhône

Domaines biogéographiques :

Méditerranéenne (81%)

Continental (19%)



Habitats Natura 2000 recensés sur le site B6

Habitats naturels d'intérêt communautaire du site B6	Code Natura 2000
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	3150
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i>	3260
Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	3280
Landes sèches européennes	4030
Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5110
Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	5120
Mattorals arborescents à <i>Juniperus sp.</i>	5210
Pelouses calcaires de sables xériques*	6120*
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	6210
Formations herbues à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	6230*
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	6410
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	6430
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510
Prairies de fauche de montagne	6520
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220
Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	8230
Grottes non exploitées par le tourisme et milieux souterrains superficiels (MSS)	8310
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	9120
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betulii</i>	9160
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)*	91E0*
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0
Forêts de <i>Castanea sativa</i>	9260
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340



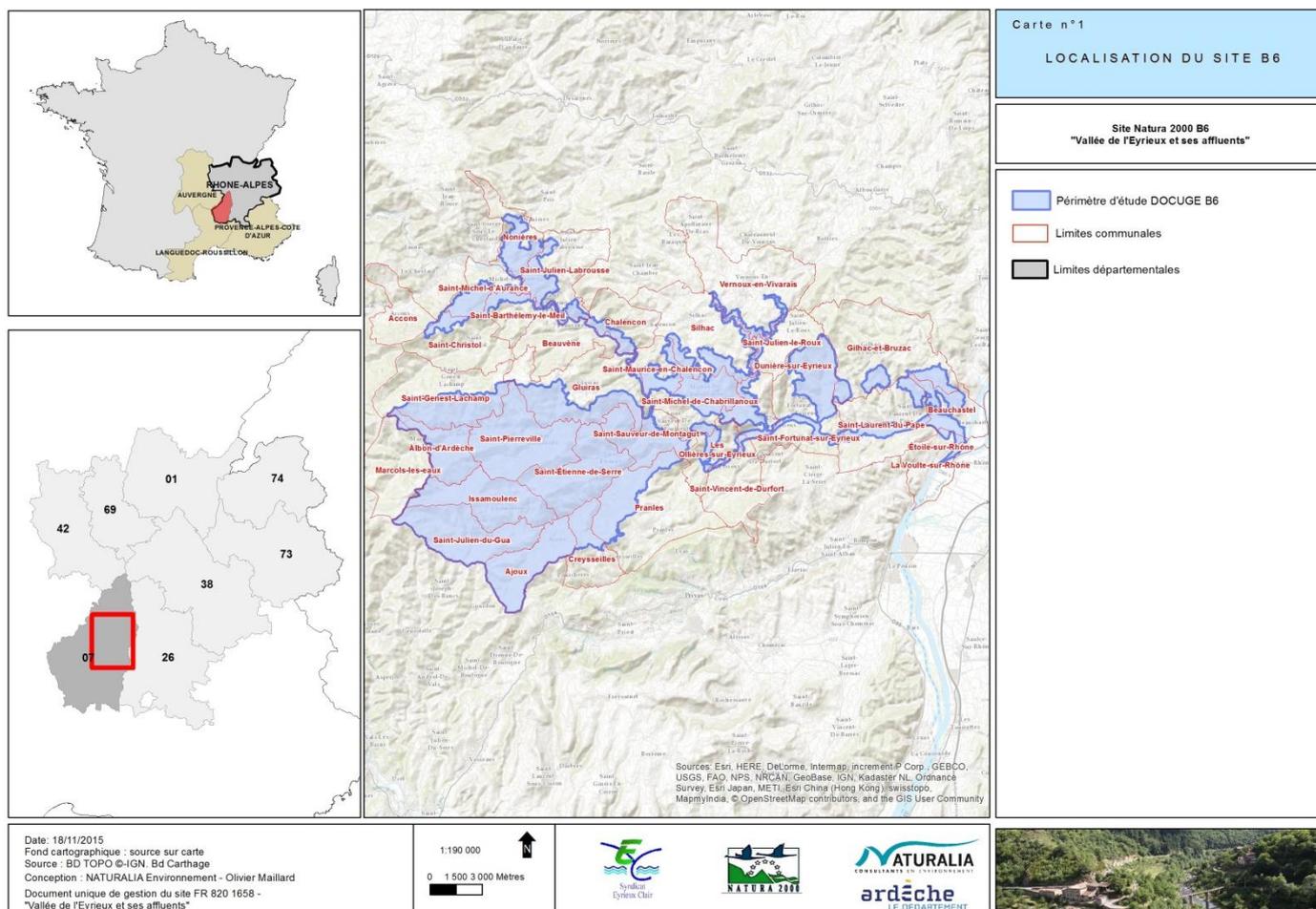
Espèces Natura 2000 recensées sur le site B6

Groupes	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000
Chiroptères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304
	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	1307
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	1308
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	1309
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	1310
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	1312
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	1314
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	1317
	Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>	1320
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	1321
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	1322
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	1323
	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	1324
	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	1326
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	1327
	Grande noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	1328
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	1329
	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	1330
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus lesleri</i>	1331
	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	1333
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	2016
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	5003	
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	5009	
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	5365	
Autres mammifères	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	1337
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	1355
	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	1360
	Lynx boréal	<i>Lynx lynx</i>	1361
Invertébrés	Cordulie splendide	<i>Macromia splendens</i>	1036
	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	1041
	Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	1044
	Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	1053
	Semi-apollo	<i>Parnassius mnemosyne</i>	1056
	Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	1057
	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	1058
	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	1065
	Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	1074
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	1083
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	1088



Groupes	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000
Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	1256
	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	1283
	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	5179
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	5670
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	1191
	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	1193
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	1205
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	1209
	Grenouille rieuse	<i>Rana ridibenda</i>	1212
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	1213
	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	6284
Poissons	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>	1095
	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	1096
	Alose feinte du Rhône	<i>Alosa fallax rhodanensis</i>	1103
	Toxostome	<i>Parachdostoma toxostoma</i>	1126
	Blageon	<i>Telestes souffia</i>	1131
	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>	1134
	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	1138
Crustacés	Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	1092
Flore	Gentiane jaune	<i>Gentiana lutea</i>	1657
	Arnica de montagne	<i>Arnica montana</i>	1762
	Fragon faux Houx	<i>Ruscus aculeatus</i>	1849
	Narcisse à feuilles de jonc	<i>Narcissus assoanus</i>	6172
	Spiranthe d'été	<i>Spiranthes aestivalis</i>	1900
Oiseaux	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	A072
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	A073
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	A074
	Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	A078
	Circaète Jean le Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	A080
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	A084
	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	A224
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	A246
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	A255
	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	A302
	Pie grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338
	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	A379

Localisation du site Natura 2000 B6 « Vallée de l'Eyré et ses affluents »



Les enjeux du site Natura 2000 B6

Les principaux enjeux de biodiversité du site B6 liés à la démarche Natura 2000 sont les suivants :

- La conservation et à la restauration du fonctionnement naturel des cours d'eau et des zones humides ;
- La conservation des activités agricoles adaptées et respectueuses des enjeux de biodiversité, notamment les activités agropastorales dans le cadre de la préservation des milieux ouverts et semi-ouverts ;
- Le développement naturel et le vieillissement des peuplements forestiers autochtones, dans le cadre d'une gestion durable agrosylvicole ;
- Le maintien et le développement des mosaïques d'habitats, des corridors et des réservoirs de biodiversité du site ;
- Le maintien et le développement des espèces d'intérêt communautaire et remarquables ;
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- La gestion de la fréquentation et des activités de loisirs ;
- La communication et à la sensibilisation sur les valeurs écologiques et écosystémiques du site auprès des acteurs et des usagers.



DESCRIPTIF DES MISSIONS REALISEES POUR L'ANNEE 2015

Important : Dans la restitution donnée ci-après des actions réalisées pour 2015, il est fréquemment fait référence à des comptes rendus, des présentations et autres documents supports. Compte tenu du nombre important de ces éléments, il n'était pas envisageable de les joindre aux annexes en papier de ce présent rapport. L'ensemble de ces documents est consultable sur le CD rom fourni conjointement à ce rapport et contenant l'ensemble des documents contenus sur l'ordinateur du chargé de mission Natura 2000 en lien avec l'animation de l'année 2015.



1 ETUDE DOCUGE : ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Le Document unique de gestion du site Natura 2000 B6 « Vallée de l'Éyrieux et ses affluents » et de l'Espace Naturel Sensible « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Glueyère et de l'Orsanne » a été validé par le comité de pilotage local le 22 septembre 2015.

La rédaction du DOCUGE était à la charge du bureau d'étude NATURALIA Environnement basé à Avignon. Le rôle de la structure animatrice était d'encadrer le bureau d'études dans cette mission, et de faire le lien localement entre l'étude et les acteurs/usagers du territoire ainsi que d'assurer la communication et la concertation autour de cette étude.

La rédaction du DOCUGE a été lancée en novembre 2012. L'année 2015 a été l'année de validation des enjeux et des objectifs de gestion en référence aux diagnostics naturalistes et socio-économique validés préalablement, ainsi que la co-construction et la validation du programme d'actions.

Etant donné les mouvements de personnel au sein du bureau d'étude NATURALIA, en charge de la rédaction du DOCUGE du site B6, un gros travail de suivi et d'accompagnement du bureau d'étude a dû être assuré par le chargé de mission Natura 2000 du site B6. Cette charge de travail a été estimée à plus de 40 % de la charge de travail annuelle du chargé de mission Natura 2000 pour 2015.

Aussi, de nombreux échanges (mails, conversations téléphoniques, réunions de travail, etc.) ont eu lieu avec Martine GRIVAUD (Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche) qui a accompagné ce dossier.

1.1 REDACTION DU DOCUMENT UNIQUE DE GESTION

Une part importante du temps de travail du chargé de mission Natura 2000 du site B6 a été consacrée au suivi et à l'accompagnement du bureau d'étude NATURALIA dans le cadre de la rédaction du DOCUGE.

Ce travail a consisté à la récolte de données, à la vérification et à la complétude des documents produits ainsi qu'à la finalisation de l'ensemble des documents composants le document unique de gestion.

La version définitive du DOCUGE doit être livrée en février 2016.

1.2 INTEGRATION DE LA POLITIQUE ESPACE NATUREL SENSIBLE DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE AU SITE NATURA 2000 B6 : REDACTION D'UN DOCUMENT UNIQUE DE GESTION

L'année 2015 a été marquée par la concrétisation de la rédaction d'un document unique de gestion pour le site B6, comprenant à la fois la démarche Natura 2000 et la politique Espaces Naturels Sensibles du Département. Aussi, durant cette année 2015, un travail plus important de concertation, de construction avec le département a été initié et a notamment conduit à la rédaction d'un plan d'actions DOCUGE détaillé, comprenant à la fois des actions spécifiques à la démarche Natura 2000, des actions spécifiques à la politique des Espaces Naturels Sensibles et enfin des actions partagées.

Ce contexte a mené à des échanges, des rencontres et des travaux entre le chargé de mission Natura2000 et le département de l'Ardèche plus fréquents.

2 CONCERTATION SUR LE TERRITOIRE B6

La concertation est un moyen d'échange sur lequel s'appuie la démarche Natura 2000, le syndicat Eyrieux Clair tient à ce que cet outil d'échange et de recueil de point de vue s'exerce pleinement pour le site B6. Il vise à ce que ce procédé permette de façon partagée, l'intégration du maintien de la biodiversité dans un bon état de conservation en tant que vecteur de développement durable du territoire concerné.

Pour cette concertation, et tout particulièrement à l'occasion de la réalisation de l'étude DOCUGE, différentes rendez-vous sont survenus au cours de l'année 2015.

2.1 COMITE TECHNIQUE

⇒ [Comité technique du 16 janvier 2015](#)

A l'occasion de ce comité de pilotage, ont été évoqués :

- la « prévalidation » du Tome 1 du DOCUGE avant la réunion du COPIL,
- la date du prochain COPIL,
- l'organisation des ateliers thématiques liés au plan d'actions du DOCUGE,
- la présentation de la Lettre Natura 2000.

⇒ [Comité technique du 16 avril 2016](#)

A l'occasion de ce comité de pilotage, ont été évoqués :

- la prise en compte des retours fait sur la version II du DOCUGE,
- des enjeux et objectifs de conservation du site B6 (point avant ateliers thématiques),
- la pré-liste des actions du DOCUGE,
- l'organisation des ateliers thématiques prévus initialement les 27, 28 et 29 avril ; et finalement reportés en juin.

En plus des comités techniques, différentes réunions restreintes de travail réunissant la DDT, le CD 07, le SMEC et le bureau d'études NATURALIA ont été organisées à l'initiative de la structure animatrice. Ces réunions se sont déroulées le 11 mars, le 20 mai, le 6 juillet et le 16 septembre 2015.

2.2 COMITE DE PILOTAGE

⇒ [Comité de pilotage local du 25 février 215](#)

Cette réunion du COPIL qui s'est tenue aux Ollières-sur-Eyrieux (4^{ème} réunion du COPIL dans le cadre de la réalisation de l'étude DOCUGE) a été l'occasion de présenter le Tome I de l'étude DOCUGE, soit les diagnostics naturels et socio-économiques du site B6, ainsi que les enjeux et objectifs de préservation de biodiversité du site B6. Cette réunion a également été l'occasion de procéder au vote du nouveau président du COPIL B6 (M. BLANC a remplacé M. CHOUTEAU) et de présenter le bilan d'activité du chargé de mission Natura 2000, pour l'année 2014.

⇒ [Comité de pilotage local du 22 septembre 2015](#)

Ce comité de pilotage, qui a réuni à la fois les membres du comité de pilotage du site Natura 2000 B6 et les membres du comité du site ENS des Serres Boutiérots avait pour objet la présentation du programmes d'actions du DOCUGE en vue de sa validation, ainsi que la validation de l'étude DOCUGE dans sa globalité comprenant celle du nouveau périmètre du site B6.

Le DOCUGE a été validé à l'unanimité par les membres du comité de pilotage.



A l'issue de ce comité de pilotage et à la demande du Conseil Départemental, une visite de terrain a été organisée par le chargé de mission Natura 2000 afin de présenter le site B6 à la Vice-présidente du Conseil Départemental déléguée à l'Environnement nouvellement élue, ainsi qu'à la DDT 07.

2.3 ATELIERS THEMATIQUES

⇒ Seconde phase d'ateliers thématiques

La seconde phase d'ateliers thématiques, dont l'objectif était de co-construire le programme d'actions DOCUGE avec les acteurs et les usagers du territoire, s'est déroulée sur 3 journées :

- le 8 juin 2015 sur la thématique « Dynamique et milieux alluviaux : des enjeux habitat, faune et flore associés à considérer et restaurer » ;
- le 9 juin 2015 sur la thématique « Agriculture et sylviculture ; accompagnement et soutien des activités et des pratiques garantes d'une biodiversité en bon état de conservation » ;
- le 10 juin 2015 sur la thématique « Tourisme, loisirs, aménagement du territoire : vers un accompagnement des professionnels et des collectivités pour la prise en compte des enjeux de biodiversité et de la ressource ».



Photographies prises à l'occasion des ateliers thématiques DOCUGE des 8, 9 et 10 juin 2015

2.4 COMMISSION NATURA 2000

La commission Natura 2000, créée en 2012, est une instance propre au Syndicat Mixte Eyrieux Clair qui a pour but de suivre l'animation du site Natura2000 B6 et d'échanger sur les projets.

Au cours de cette année 2015, la commission Natura 2000 s'est réunie une fois le 29 juillet 2015. Il a été l'occasion, durant cette réunion, de présenter aux membres de la commission les sujets suivants :

- La démarche Natura 2000 et la politique ENS,
- L'animation du site B6 (rappel chronologique),
- L'étude DOCUGE : les grandes lignes et les difficultés rencontrées avec le bureau d'études NATURALIA Environnement,
- L'animation du site ENS par le SMEC pour 2016,
- La zone humide de Saint-Michel.



3 ACTIONS NATURA 2000 ET ESPACE NATUREL SENSIBLE

3.1 PAEC PENTES ET MONTAGNES D'ARDECHE

Le site B6 est inclus pour une grande partie dans le territoire du PAEC « Pentes et Montagnes ardéchoises » porté par le PNR MA et la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche. Le chargé de mission Natura 2000 a suivi et a contribué dans le cadre de ses missions à la mise en œuvre du PAEC « Pentes et montagne » sur le site B6. Différentes réunions et rencontres ont été organisées au cours de l'année 2015 :

- Réunion d'information auprès des agriculteurs sur le PAEC du 14 janvier 2015,
- Réunion du COPIL du 27 avril 2015,
- Réunions du groupe de travail des 3 juillet, 3 septembre et 18 novembre 2015,
- Formation collective du 9 septembre 2015 (Saint-Pierreville). Cette journée de formation collective a été l'occasion pour le chargé de mission Natura 2000 du site B6 de présenter la démarche Natura 2000 et les enjeux identifiés sur le site B6 en lien avec les pratiques agricoles, aux agriculteurs locaux y ayant participé.

La réunion du groupe de travail du 18 novembre a notamment été l'occasion de présenter les missions des techniciens de la chambre d'agriculture (diagnostic d'exploitation notamment) et celles des chargés de missions Natura 2000 en lien avec ce PAEC. D'autre part, il a également été question d'aborder la stratégie à mettre en œuvre autour de la contractualisation avec les agriculteurs en 2016, en confrontant les cartes des exploitations ayant contractualisées en 2015 et les secteurs à enjeux Natura 2000. L'objectif étant pour 2016, d'aller rencontrer préférentiellement les agriculteurs n'ayant pas contractualisé sur les secteurs à enjeux de biodiversité identifiés.

3.2 ZONE HUMIDE DE SAINT MICHEL - COMMUNE DE LA VOULTE-SUR-RHONE

En 2014, le chargé de mission Natura 2000 du site B6 et le CEN avaient constitué un dossier de présentation de la zone humide de Saint-Michel en vue d'initier des échanges avec la ville de La Voulte-sur-Rhône, de Beauchastel, d'Etoile-sur-Rhône et de la Compagnie Nationale du Rhône sur la sensibilité de ce site.

Le 11 septembre 2015, le chargé de mission Natura 2000 du site B6 et le CEN ont organisé une rencontre sur site à laquelle étaient invités les communes de La Voulte-sur-Rhône, de Beauchastel, d'Etoile-sur-Rhône, les Communautés d'Agglomération Privas Centre Ardèche et Valence Romans sur Rhône-Alpes, ainsi que la Compagnie Nationale du Rhône, la DDT 07 et les animateurs des sites Natura 2000 riverains (ZPS 12 et D 4).

Ce moment a été l'occasion de présenter aux personnes présentes les enjeux et sensibilité de cette zone très fréquentée, et des possibilités de communication, sensibilisations et d'actions à mettre en œuvre sur ce site. A l'issue de cette réunion, il a été convenu d'organiser une réunion de présentation et d'échange avec les élus de la commune de la Voulte-sur-Rhône.

3.3 CHANTIERS FORESTIERS EN CENTRE-ARDECHE ET CHARTE FORESTIERE

Le Syndicat Mixte Centre Ardèche, dans le cadre de l'animation de son CDDRA Centre Ardèche et plus particulièrement sur le compartiment forêt/animation de la Charte forestière Centre Ardèche, a organisé au cours de l'année 2015 différentes réunions.

Le chargé de mission Natura 2000 a participé à la réunion technique du 26 juillet, dont l'objet était d'échanger et de construire un projet d'information, de sensibilisation des professionnels de la forêt sur la thématique « Chantiers forestiers et rivières ».



A l'issue de cette réunion il a été convenu d'organiser une journée d'information au printemps 2016 ; une partie de cette journée serait consacrée à une présentation en salle, l'autre partie se déroulerait sur le terrain autour d'un chantier en cours.

3.4 HETRAIE DE SAINT-JULIEN-DU-GUA

La hêtraie de Saint Julien du Gua est un massif boisé dont l'intérêt écologique a été mis en avant dans l'étude DOCUGE et fait lieu à une fiche action propre : Réaliser d'un plan de gestion et d'interprétation sur la hêtraie de Saint Julien du Gua.

Afin d'initier un travail de concertation et d'échange autour de cette hêtraie, la mairie de Saint Julien du Gua a été rencontrée par le chargé de mission Natura 2000 et la technicienne des Espaces Naturels Sensibles du CD 07 référente, le mercredi 9 décembre 2015.

3.5 TERRAIN

Durant cette année 2015, le chargé de mission Natura 2000 a consacré que très peu de temps au terrain qui s'est focalisé sur la préparation des ateliers thématiques de juin, sur la sortie de terrain avec le CD07 et la DDT 07 qui a suivi la réunion du COPIIL du 22/09/2015 et sur une sortie avec le CEN intervenue en mars sur les milieux pelousaires (gagée de bohème, pulsatile rouge, etc.).

3.6 AUTRES SOLLICITATIONS AUXQUELLES A REPONDU LE CHARGE DE MISSION NATURA 2000

3.6.1 Association des riverains de la Gluèyre

A la demande de M. André BIJKERK, président de l'association des riverains de la Gluèyre, le chargé de mission Natura 2000 a rencontré plusieurs membres de l'association. L'objectif de cette rencontre était d'une part d'expliquer en quoi consiste la mise en œuvre des démarches Natura 2000 et ENS, puis de voir si un travail de valorisation et de gestion du patrimoine naturel présent sur les propriétés des membres de l'association pouvaient être initié.

Les propriétés en question se trouvent sur la commune de Gluiras, au niveau des gorges de la Gluèyre (rive gauche du cours d'eau) et sont composées de terrasses en cours de fermeture ainsi que de boisement.

Le chargé de mission Natura 2000 a alors demandé à l'association de produire une cartographie de l'ensemble des terrains qui pourraient être concernés par un projet, de manière à avoir une idée du foncier disponible et des enjeux précisément présents. A l'issue, si l'entité concerné est cohésive et que des enjeux de mises en œuvres d'actions de gestion ou de pratiques semblent intéressantes à initier au regard des objectifs du DOCUGE, un travail de construction de projet pourra être lancé.

3.6.2 Habitant de Saint-Fortunat

Le chargé de mission Natura 2000 a été sollicité par un habitant de la commune de Saint Fortunat sur Eyrieux afin de connaître précisément les limites du site B6 sur cette commune. Une cartographie à l'échelle 1/20 000^{ème} lui a été transmis.

3.6.3 Hirondelles à Saint Sauveur de Montagut

Le chargé de mission Natura 2000, par l'intermédiaire de l'association Bassin Environnement Eyrieux Développement, a été sollicité pour accompagner les travaux de réfection d'une maison située dans le bourg



de Saint-Sauveur-de-Montagut qui, comprenant la rénovation des façades, risquaient de détruire des nids d'hirondelle de fenêtre.

Après échanges avec le propriétaire, celui-ci a convenu de prendre toutes les précautions pour ne pas déranger les oiseaux, et de bien conserver les nids existant. D'autre part, suites aux échanges, il a installé des planchettes sous les nids des oiseaux afin d'éviter que les déjections produites ne viennent salir les parterres et margelles des fenêtres se trouvant en dessous.



3.6.4 Brulis dirigé

Dans le cadre de la mutualisation de l'animation du site Natura 2000 B6 et de l'Espace Naturel Sensible des Serres Boutiérots, le Conseil Départemental a sollicité le chargé de mission Natura 2000 afin qu'il donne son avis sur la mise en place de brûlage dirigé sur plusieurs îlots de parcelles comprises dans l'ENS des Serres Boutiérots au regard des enjeux liés aux habitats naturels et espèces présents sur ces secteurs.

Les parcelles concernées étaient localisées sur les communes de Saint-Julien-du-Gua et de Saint Etienne de Serre.

Aucun avis contraire à la mise en œuvre du brûlage dirigé n'a été émis par le chargé de mission au regard de sa connaissance et des enjeux de biodiversité notifiés sur ces secteurs.

3.6.5 PLU de Saint-Laurent-du-Pape

Le chargé de mission Natura 2000 a été contacté par le bureau d'étude Mosaique Environnement, en charge de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Laurent-du-Pape.

Les données SIG du périmètre du site Natura 2000 B6, la cartographie des habitats ainsi que le lien de téléchargement de la version DOCUGE du moment ont été envoyés au bureau d'études afin qu'il réalise l'état initial de l'environnement de la commune.

3.6.6 Création d'une piste dans le cadre du Plan pastoral territorial porté par le PNR MA et la Chambre d'agriculture de l'Ardèche

Le chargé de mission Natura 2000 a été sollicité par la chambre d'agriculture pour donner son avis sur la création d'une piste dans le site Natura 2000.

Au regard de la localisation précise du projet (commune de Gluiras - secteur de Grisoles) et des connaissances sur les habitats et espèces présentes sur ce secteur, un avis favorable a été donné.

3.6.7 Plan Simple de Gestion sur la commune de Boffres

Le chargé de mission Natura 2000 a été contacté et a échangé avec un étudiant en charge de rédiger un Plan Simple de Gestion fictif d'un massif boisé localisé sur la commune de Boffres. Compte-tenu de la proximité de la commune de Boffres avec le site Natura 2000 B6, l'étudiant souhaité savoir si le PSG qu'il rédigeait était soumis à évaluation d'incidence au titre de Natura 2000.



Les décrets régissant les cas pour lesquels il est nécessaire de rédiger une évaluation d'incidence au titre de Natura 2000 lui ont été envoyés.

3.6.8 Etude de de la distribution de la végétation selon la répartition des ressources du milieu dans la vallée de l'Eyrieux, plus précisément autour de St Laurent du Pape.

Des étudiants en prépa Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre au Lycée Champollion à Grenoble ont souhaité obtenir des éléments sur les habitats naturels recensés sur la commune de Saint-Laurent-du-Pape, aux abords de l'Eyrieux.

L'objet de cet exercice, réalisé dans le cadre d'un Travail d'Initiative Personnelle Encadré, était de faire un état de la distribution de la végétation selon la répartition des ressources du milieu dans la vallée de l'Eyrieux (explication des différences dans les végétations présentes sur les versants nord et sur les versants sud de la vallée de l'Eyrieux au droit de Saint-Laurent-du-Pape).

Le chargé de mission a fait parvenir les éléments de l'étude DOCUGE en cours pouvant intéresser les élèves dans leur travail.

4 COMMUNICATION, EDUCATION ET SENSIBILISATION

4.1 COMMUNICATION

La communication sur la démarche Natura 2000 en général et plus particulièrement sur la « vie » et les particularités du site B6 est une des priorités du SMEC. C'est une réelle volonté de transparence et de partage avec le territoire qui s'inscrit au travers de cette communication ; une part importante du travail du chargé de mission du site B6 y est consacrée.

4.1.1 Mutualisation avec les outils de communication et évènements couverts ou accompagnés par le SMEC

Le SMEC, dans sa mission d'animation de son contrat de rivière, utilise différents moyens de communication afin de sensibiliser et informer les acteurs, les usagers, les élus du territoire de l'Eyrerieux et le grand public. Des actions de communication sont alors mutualisées et partagées lorsque cela est possible avec la démarche Natura 2000 du site B6.

⇒ [Journal de l'Eyrerieux/Lettre Natura2000](#)

Durant cette année 2015, deux Lettres Natura 2000, associées au Journal de l'Eyrerieux du SMEC, ont été produites.

La première, distribuée en janvier, portée sur la présentation des résultats des diagnostics naturaliste et socio-économique de l'étude DOCUGE, ainsi que des enjeux et des objectifs mis en avant.

La seconde, apparue en novembre, a fait état de la validation du DOCUGE par le comité de pilotage du 22 septembre et présentait quelques actions du DOCUGE et les publics concernés.



Lettre Natura 2000 N°1



Lettre Natura 2000 N°2

⇒ [Sortie des élus](#)

Le 24 février 2015, le SMEC a proposé à ses élus une sortie de terrain avec pour thématique « l'entretien de la végétation des berges ».

Le chargé de mission Natura 2000 a accompagné cette sortie de terrain à destination des élus afin de présenter les enjeux de biodiversité mis en avant sur le site Natura 2000 et leur prise en compte dans le cadre des actions d'entretiens mises en œuvre par le service rivière du syndicat.

Les visites se sont déroulées sur le bassin versant de la Dunière, bassin versant intégré en partie au site Natura 2000 B6.

4.1.2 Soirée thématique Natura 2000 : Journée mondiale des zones humides

A l'occasion de la journée mondiale des zones humides qui a lieu chaque année le 2 février, le chargé de mission Natura 2000 associé au Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, a proposé une soirée Grand public le mercredi 4 février 2015.

Cette soirée, organisée à l'espace Louis NODON situé sur la commune de Vernoux en Vivarais (espace culturel appartenant à la communauté de communes du Pays de Vernoux), s'est déroulée en 4 étapes :

- la projection du film « La Clé des Champs, le conte de la mare »,
- L'intervention du CEN RA et du chargé de mission Natura 2000 de présentation des zones humides (fonctionnalités, richesses, etc.),
- Un temps d'échange et de débat,
- Un verre de l'amitié.

Cette soirée a été une réussite, car bien que le temps ait été très perturbé (chutes de neige), plus d'une trentaine de personnes dont plusieurs enfants, se sont déplacés pour l'occasion. La soirée a été riche en échanges ; élus, agriculteurs et habitants n'ont pas hésité à interroger les intervenants et partager leurs points de vue.



Photos et affiche de la soirée « Zones humides »



4.1.3 Participation à la journée « Développement Durable en Centre Ardèche »

A l'occasion de la journée « Développement Durable en Centre Ardèche » organisée par le SMEOV, le chargé de mission Natura 2000 a partagé un stand avec le CEN RA. L'objectif de cette journée était de faire connaître les organismes, structures, associations, etc. œuvrant en Centre Ardèche pour le développement durable du territoire.

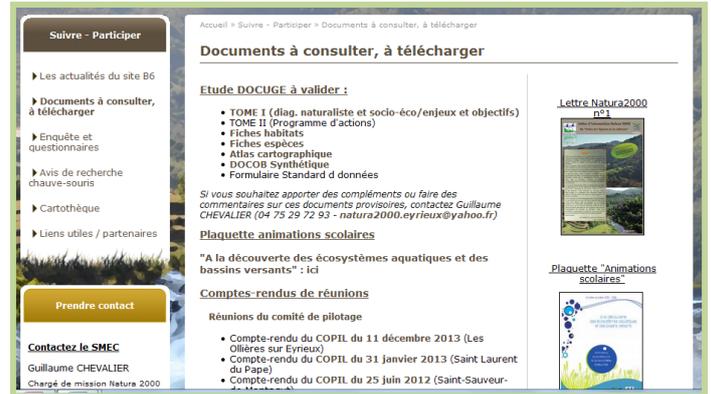
Cette journée, organisée le 31 mars 2015 à Rompon, s'est déroulée sur 2 temps. Un premier temps d'accueil et d'échanges avec les visiteurs. Le chargé de mission Natura 2000 a profité de ce temps, avec l'appui de panneaux informatifs, pour expliquer les missions du Syndicat Eyrieux Clair, et plus particulièrement celles rattachées à la biodiversité et la démarche Natura 2000. Un second temps était consacré à des ateliers participatifs autour de 3 thématiques.



4.1.4 Site internet « vallee-eyrieux et affluents.n2000.fr »

Compte tenu du temps important passé au suivi de la rédaction du DOCUGE et à l'accompagnement du bureau d'études NATURALIA dans cette mission, la part allouée à la communication et particulièrement à l'alimentation et la mise à jour du site internet a été beaucoup moins importante cette année 2015 en comparaison des années précédentes.

Néanmoins, le site internet a permis de communiquer sur l'animation du site B6, particulièrement dans le cadre des évènements participatifs accompagnant l'étude DOCUGE et la mise en consultation des documents produits avant leur validation.



En exemple quelques pages du site internet créées en 2015

Quelques chiffres et graphiques illustrant la fréquentation du site internet vallee-eyrieux et affluents.n2000.fr » durant l'année 2015 :



Graphique de restitution de la fréquentation hebdomadaire du site internet pour l'année 2015

Les pics de fréquentation observés sont liés à la mise en téléchargement et consultation de documents en vue de préparer des rencontres ou des validations. De façon concomitante à ces dépôts de documents sur le site, un mail largement diffusé était envoyé aux partenaires pour les prévenir de l'accès aux documents sur le site.



Quelques chiffres plus précis de cette fréquentation et de l'origine des visiteurs



Langue	Sessions	% Sessions
1. fr	1 673	73,99 %
2. fr-fr	465	20,57 %
3. en-us	45	1,99 %
4. nl	35	1,55 %
5. de	12	0,53 %
6. de-de	7	0,31 %
7. en-gb	6	0,27 %
8. en	4	0,18 %
9. fr-ch	4	0,18 %
10. nl-nl	4	0,18 %

Année	Nombre de visites du site	Progression en pourcentage vis-à-vis de l'année précédente
2013	1129	
2014	1425	+ 26 %
2015	2261	+ 58 %

Au cours de l'année 2015, on observe une hausse du nombre de visites du site internet « vallée de l'Eyrieux et ses affluents », de plus de 58 % par rapport à 2014, puisque l'on passe de 1 425 visites en 2014 à 2 261 visites en 2015.

Le nombre de pages visitées reste quand à lui quasi constant, il est de 6 570 pages visitées en 2015 alors qu'il était de 6 680 en 2014 ; il en est de même pour le temps de visite de l'ordre de 2 minutes 55 en 2015 alors qu'il était de 2 minutes 58 en 2014.

4.1.5 Articles de presse

Au cours de l'année 2015, la presse locale, parfois sollicitée par le chargé de mission Natura 2000, s'est fait le relais d'information au territoire sur des événements en lien avec l'animation du site B6 :

VERNOUX-EN-VIVARAIS
La journée mondiale des zones humides s'invite à Vernoux

Depuis 1997, le 2 février n'est plus seulement le jour de la Chandeleur. Il célèbre aussi la journée mondiale des zones humides, pour commémorer la signature de la convention "Ramsar" relative aux zones humides d'importance internationale adoptée en 1971. Le but : enrayer leur dégradation, voire leur disparition.

Ainsi, il appartient à chaque région d'organiser la première quinzaine de février des rencontres pour le public de tous âges. Pour le territoire de Vernoux-en-Vivaraais, une soirée, organisée par le syndicat mixte Eyrieux-Clair, le conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, la communauté de communes et la municipalité, avait lieu mercredi, à l'espace culturel Louis Nodon, avec près de 70 participants.

Un film sorti en 2011, "La clé des champs: le conte de la mare" était projeté en partenariat avec l'association "Etran village". Deux enfants, un garçon et une fille, à travers leurs regards, permettent de visualiser un lieu préservé, secret, mais aussi peuplé d'innombrables créatures.

Un débat s'en est suivi, animé par Delphine Danancher, responsable scientifique au Centre Rhône-Alpes. Un court diaporama a permis de mieux comprendre le "mécanisme" des zones humides. Le bossin versant de l'Eyrieux regroupe de zones humides. « Ce sont de véritables réservoirs de biodiversité et les secteurs de plateaux comme celui de Vernoux, jouent un véritable rôle de château d'eau », a expliqué l'intervenante.

Les participants ont souligné la qualité du film projeté pour l'occasion.

VERNOUX
Zoom sur l'intérêt des zones humides

Mercredi 4 février, à 20 h à l'espace culturel Louis Nodon, aura lieu une soirée gratuite et ouverte à tous ayant pour thème « les zones humides pour notre avenir ». Une opération avec le conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes et le syndicat mixte Eyrieux-Clair (Le Cheylard). Il faut préserver les zones humides, véritables réservoirs de biodiversité qui remplissent différentes fonctions : stockage de l'eau, épuration, ressource fourragère. Différentes actions sont menées par le syndicat mixte Eyrieux-Clair, notamment à travers son contrat de rivière et son animation Natura 2000. Le public est invité à participer à la projection d'un film « La clé des champs : le conte de la mare ». Film pour tout public qui présentera le rôle primordial de ces fameuses zones humides. Un débat suivra, animé par Delphine Danancher, responsable scientifique au Centre Rhône-Alpes.
 Infos : 04 75 29 72 93.

Un troupeau de vaches sur le plateau de Vernoux dans des pâturages en zones humides.

SAINT-JULIEN-ROUTIÈRES
Découverte des rivières et sport pour les enfants

Guillaume Chevalier, intervenant du syndicat Eyrieux-Clair, est intervenu dans l'école pour parler de l'eau et des rivières. Cet après-midi s'est déroulé en deux parties. La première était théorique avec l'étude du cycle de l'eau vu en classe, de certains mots de vocabulaire (basin, amont, aval, versant, affluent...), des chaînes alimentaires présentes dans les rivières et du rôle de la rivière dans la nature avec la faune et la flore. La seconde partie était pratique. Les élèves sont parties en bords de rivière équipés d'époussettes, de pinces et de loupes afin de voir des trichoptères, des éphémères, des larves... La présence de tous ces insectes est le signe que les rivières sont de bonne qualité.

Journée sportive avant les vacances

Par ailleurs, de la grande section de maternelle au CM2, les élèves ont participé à une rencontre organisée par l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Catholique) au stade de Saint-Martin-de-Valamas. Toutes les écoles privées du secteur étaient présentes. Ils ont affronté des équipes de leur âge en activités athlétiques (relais navette, lancers de vortex, médecine-ball, haies, multibonds ou saut de grenouille et saut à la corde) le matin. L'après-midi, ils ont participé à une découverte de course d'orientation au travers de jeux (le billard, le bérêt, recherche de balises, d'objets en apprenant à s'orienter avec un plan...). Chaque atelier était tenu par un enseignant. Tous les élèves sont repartis enchantés de cette journée et ont obtenu le brevet sportif « terre d'enjeux ». Un trimestre qui se termine en beauté. Enfin, tout le monde souhaite beaucoup de repos à l'institutrice pour un heureux événement prévu pour cet été.

À la découverte de la rivière lors de la partie pratique.

L'Hebdo de l'Ardèche • 17 • Jeudi 16 avril 2015

Centre Ardèche

SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT
Trois jours pour la nature

Trois journées de formation natura 2000 se sont tenues à Saint-Sauveur pour mieux comprendre les milieux alluviaux, la faune et la flore, l'agriculture et la sylviculture, le tourisme et l'aménagement du territoire. Différents ateliers étaient animés par Guillaume Chevalier, chargé de mission natura 2000, sous le thème: La vallée de l'Eyrieux et ses affluents. Un programme d'étude, d'actions et d'échanges avait lieu chaque matin, afin d'y définir les tâches à mener pour ces sites. L'après midi était consacré au terrain, autour de cas concrets d'actions, en fonction de la thématique de la journée. Ces trois jours de programme ont attiré un public de milieux associatifs, des élus, et de nombreuses personnes impliquées dans le développement et la préservation du milieu naturel et du territoire.

Travail sur le terrain.

4.2 EDUCATION NATURE

4.2.1 Education Nature dans les Espaces Naturels Sensibles

Le chargé de mission Natura 2000 a participé à 3 réunions organisées par le Conseil Départemental de l'Ardèche dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensible le 30 janvier, le 22 février et le 9 avril 2015.

L'objet de ces rencontres, qui ont réuni les structures proposant des animations scolaires à thématique nature sur les Espaces Naturels Sensibles du département de l'Ardèche, étaient d'échanger sur les animations proposées par ces structures, de faire connaître l'appel à projet « Education à la nature » du département, ainsi que de le coordonner avec les dispositifs existants et les conseillers pédagogiques associés à ces projets.

La journée du 9 avril était plus spécifique aux animateurs des sites ENS afin qu'ils puissent échanger sur leur méthode et les outils utilisés dans le cadre de leur intervention auprès des scolaires, avec durant l'après midi, des ateliers participatifs autour des réseaux d'acteurs.



4.2.2 Animations scolaires

Dans le cadre de son appel à projet « A la découverte des écosystèmes aquatiques et des bassins versants », le SMEC propose aux écoles des communes du bassin versant de l'Eyrieux la réalisation d'animations scolaires autour de l'Eau et de la biodiversité. Cette année 2015, le chargé de mission Natura 2000 est intervenu auprès de 7 classes, de la petite section au CE2, sur les communes de Saint Julien Boutières, Le Cheylard et Saint-Sauveur-de-Montagut.

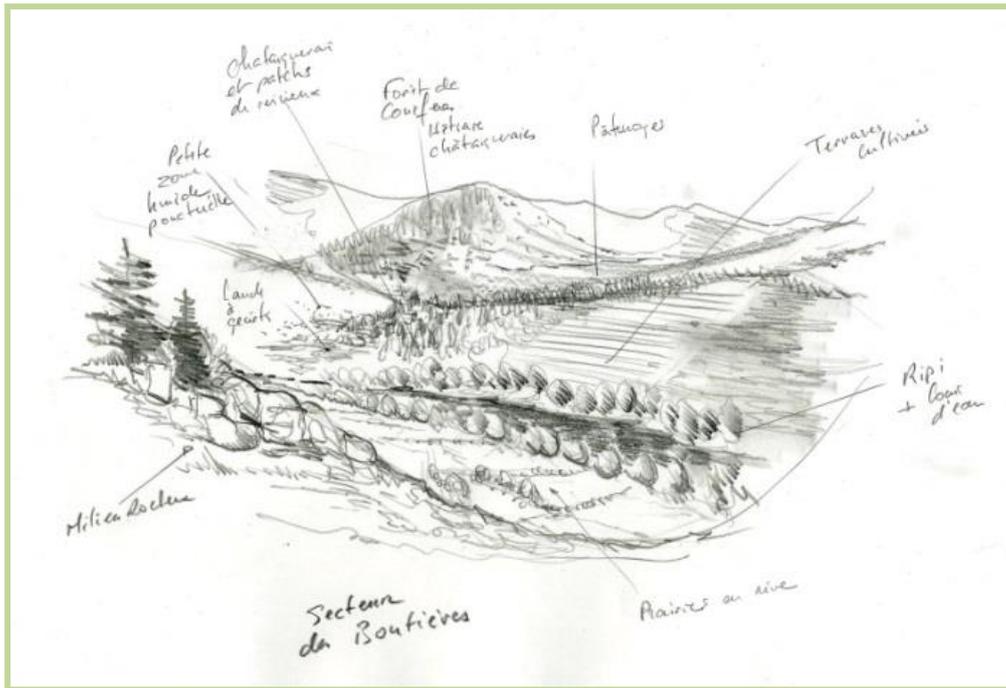
Les animations proposées autour du jeu, de l'observation et de la recherche se sont focalisées sur la découverte de la faune locale au travers des indices de présences, des chaînes trophiques et des équilibres naturels et enfin de l'écosystème rivière.



4.2.3 Brochure a destination des enseignants du territoire

Afin de présenter aux enseignants du territoire intéressés par l'appel à projet « A la découverte des écosystèmes aquatiques et des bassins versants », les caractéristiques du bassin versant de l'Eyrieux, la gestion de l'eau, la biodiversité, etc. le SMEC a construit un guide intitulé ce jour « l'Eyrieux en clair ».

Le chargé de mission Natura 2000 a contribué à l'argumentation de ce guide sur les aspects espèces, habitats, biodiversité, paysages, etc. et a participé, au côté du service rivière, aux échanges menés avec l'illustrateur de cette brochure pour la réalisation d'aquarelles (schémas sur les fonctionnalités, les spécificités, les espèces, les habitats, etc.).



Aquarelle en construction présentant l'organisation du paysage et des habitats du secteur des Boutières (Pierrick LEGOBIEN)



5 FORMATION, CONCERTATION ET COORDINATION AVEC LES AUTRES POLITIQUES LOCALES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE OU DE L'ENVIRONNEMENT

5.1 SUR LA THEMATIQUE AGRICOLE

5.1.1 Agriculture et environnement sur le territoire Centre Ardèche

Le chargé de mission Natura 2000 du site B6 et la chargée de mission du CDDRA Centre Ardèche ont organisé le 8 janvier 2015, une réunion d'échange sur la thématique agriculture et environnement en Centre Ardèche.

Etaient réunis les chargés de missions agricoles des intercommunalités concernés par le territoire Centre Ardèche, la chambre d'agriculture, le PNR MA, les chargés de mission Natura 2000 et Contrat de rivière inclus dans ce périmètre. L'objectif était de voir si il était cohérent et intéressant de créer un comité technique agriculture et biodiversité à l'échelle du territoire Centre Ardèche afin d'échanger sur les projets en lien avec ces thématiques sur ce territoire.

5.1.2 Formation agriculture et biodiversité organisée par la LPO les 26 et 27 octobre 2015

Le Chargé de mission Natura 2000 du site B6 a participé aux 2 journées de colloque proposées par la LPO Rhône-Alpes sur la thématique « Agriculture et biodiversité » qui se sont tenues les 26 et 27 octobre 2015 à Bourg-Lès-Valence (Lycée agricole du Valentin).

L'objectif de ce colloque était, au travers d'expériences relatées par des chercheurs, des agriculteurs, des associations, etc. de données des explications, des bases sur l'agroécologie et sa mise en œuvre. Sujet intéressant tout particulièrement le chargé de mission du site B6 qui souhaite pouvoir développer cette thématique.

5.2 SUR LA THEMATIQUE EAU ET BIODIVERSITE

5.2.1 Comité de rivière du Syndicat Mixte Eyrieux Clair

Tous les ans, le service rivière du SMEC qui a en charge l'animation du contrat de rivière Eyrieux Embroye et Turzon, présente au comité de rivière les actions en cours et le bilan des actions réalisées.

Le chargé de mission Natura 2000 a été invité à l'occasion de la réunion du 2 décembre 2015, à présenter le document unique de gestion du site B6 et plus précisément les actions en liens avec celles portées par le service rivière (contrat de rivière).

5.2.2 Journée « Formation botanique »

Le chargé de mission Natura 2000 a suivi une journée de formation botanique proposée par le Conseil Départemental de l'Ardèche, animée par Jean Paul MANDIN de la Société Botanique de l'Ardèche.

La journée était axée sur la découverte de la flore et des associations phytosociologiques des sols cristallins ; en ayant une approche « étagement de la végétation » (formations végétales et espèces caractéristiques des différents étages) et actions de l'homme sur le milieu. Cette journée a débuté à 300 m d'altitude au niveau des Grès du Ribes et s'est terminée au Col de Meyran à 1 300 m d'altitude.



5.3 SUR LA THEMATIQUE « COMMUNICATION-SENSIBILISATION »

5.3.1 Formation « interprétations des patrimoines »

Le chargé de mission Natura 2000 a participé à 2 journées de formations proposées par le Conseil Départemental de l'Ardèche (Service Espaces Naturels Sensibles) et assurés par Catherine CAYRE (bureau d'études Cairn interprétation) sur la thématique « Interprétation des patrimoines ».

Ces journées, organisées les 15 octobre et 3 décembre 2015 ont permis aux participants de comprendre les fondements de l'interprétation des patrimoines, d'intégrer les méthodes permettant l'expression de ces interprétations suivant la nature des projets et enfin de bien distinguer la notion d'information à celle d'interprétation.

5.4 SUR L'UTILISATION DE L'INTERFACE « GEOARDECHE »

Le SMEC a signé en 2015 une convention avec les inforoutes de l'Ardèche afin de pouvoir bénéficier et utiliser l'interface GéoArdèche.

Le 2 mars 2015, un technicien des inforoutes est venu former les techniciens du SMEC, dont le chargé de mission Natura 2000, à l'utilisation de cette interface.



6 CONCERTATION, ECHANGES ET CONTRIBUTION AU-DELA DE L'ANIMATION STRICTE DU SITE B6

6.1 JOURNEE DES ANIMATEURS NATURA 2000 D'ARDECHE

La Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche organise chaque année une journée d'échanges pour les animateurs Natura 2000 du département. Cette rencontre est l'occasion de créer du lien entre les animateurs, d'échanger sur les animations réalisées sur les sites ardéchois et de faire un point sur la démarche Natura 2000 et ses actualités.

Cette année, la journée d'échanges s'est déroulée à Saint Priest le 10 novembre; elle avait pour objet d'échanger sur les sujets suivants :

- Point sur chaque site Natura 2000 et échanges à bâton rompu
- Information sur les dossiers Loup, sanglier, SDGC, PDPFCI
- Lettre d'information des sites natura2000 et ENS,
- Financement Natura 2000 pour 2016 (animation, FEADER 7.63, 7.10, 7.64 et 7.65).

6.2 PARTICIPATION A DES ACTIONS EN LIEN AVEC LE SITE B6 PORTEES PNR MA

6.2.1 Stratégie de préservation de la flore du Parc des Monts d'Ardèche

Le PNR MA a initié en 2014 un travail collaboratif devant mener à la rédaction d'une stratégie de préservation de la flore de son territoire. Le site Natura 2000 B6 est intégré pour partie dans le périmètre du PNR MA, c'est pourquoi le chargé de mission Natura 2000 a été invité et a suivi la réunion du groupe de travail qui s'est déroulée le 26 juin 2015 à la maison du Parc à Jaujac.

Cette réunion avait pour objet de définir les mesures à mettre en œuvre pour la conservation des espèces prioritaires identifiées dans la première phase de la stratégie.

6.2.2 Rendu de l'étude ECOTER sur le site de La Bâtie

Le chargé de mission Natura 2000 a participé à la réunion de restitution de l'étude naturaliste et de prospective de valorisation de la propriété de « La Bâtie » (propriété du PNR MA) localisée sur la commune d'Issamoulenc et intégré en totalité au site Natura2000 B6.

Cette réunion de présentation s'est tenue dans les locaux de la DDT07, le 10 avril 2015

6.2.3 Réunion sur le devenir de la propriété de « La Bâtie »

Le chargé de mission a participé à la réunion proposé par le PNR des Monts d'Ardèche sur l'avenir de sa propriété de La Bâtie localisée sur la commune d'Issamulenc.

Cette réunion, qui s'est tenue le 12 novembre 2015 en mairie d'Issamoulenc et à laquelle ont participé le PNR MA, la mairie d'Issamoulenc, le Syndicat Mixte Centre Ardèche, le SMEC, la SAFER, Terre de liens, le CC Val l'Éyrieux avait pour objet d'échanger sur les perspectives possibles de valorisation agricole et touristique durable de ce site par une tierce personne.

6.2.4 Projet de valorisation de la route des Dragonnades

Le PNR MA a lancé cette année 2015, une étude d'interprétation de la route des Dragonnades. Cette étude a pour objectif de revaloriser cet itinéraire afin d'en faire un axe touristique des Boutières à part entière.



Le chargé de mission a été sollicité par le PNR MA et a rejoint le comité d'itinérance de cet axe touristique. Il a également échangé et fournit des éléments techniques au bureau d'études Humain Volontaire en charge de réaliser l'étude d'interprétation de la route des Dragonnades, en association avec Racines, paysages et urbanisme. La route des Dragonnades traverse le site Natura 2000 B6.

6.3 ECHANGE AVEC L'ASSOCIATION BASSIN EYRIEUX ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT

A la demande de l'association BEED, une rencontre avec Sébastien DARNAUD (Président de l'association), la technicienne du Conseil Départemental référente de l'ENS des Serres Boutiérots et vallée de l'Auzène, de la Gluère et de l'Orsanne » et le chargé de mission Natura 2000 du site B6 a été organisée.

L'objet de cette réunion était de rappeler en quoi consiste l'animation des sites Natura 2000 et ENS, la finalité de l'animation d'un DOCUGE et enfin les interactions/liens qui peuvent coexister avec le monde associatif de protection de l'environnement dans la mise en œuvre du programme d'actions du DOCUE.

6.4 SUIVIS DES ACTIONS DU CONTRAT DE RIVIERE EYRIEUX EMBROYE TURZON

6.4.1 Stratégie zone humide portées sur le bassin versant de l'Eyrieux par le SMEC et le CEN Rhône alpes

Le Syndicat Mixte Eyrieux Clair, en collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône Alpes, porte l'animation territoriale en faveur des zones humides. Cette animation consiste à communiquer, sensibiliser et in fine porter des actions de préservation des zones humides du bassin versant de l'Eyrieux avec les acteurs et les usagers du territoire.

Cette année 2015, le SMEC et le CEN Rhône Alpes ont lancé une étude « Stratégie zone humide Eyrieux » en charge du bureau d'étude Contre champ.

Dans le cadre de la réalisation de cette étude, différentes réunions de travail et de concertation, auxquelles le chargé de mission Natura 2000 a participé, se sont déroulées :

- Comités techniques du 1^{er} juin et du 19 octobre 2015
- Ateliers d'échanges du 23 et 24 septembre (Châteauneuf de Vernoux et Saint Pierreville)
- Ateliers thématiques du 9 décembre 2015.

L'objectif de cette stratégie est qu'à l'issue de l'étude soit validé un plan d'actions adaptés aux enjeux locaux des zones humides, permettant l'initiative et la participation des acteurs et des usagers du territoire à la préservation de ces milieux.

6.4.2 Autres

Le chargé de mission Natura 2000 a également suivi la réalisation des études suivantes portées par le SMEC dans le cadre de l'animation de son Contrat de Rivière :

- ⇒ [Etude de caractérisation des habitats de l'Eyrieux](#)
- ⇒ [Aménagement de 8 seuils pour restaurer la continuité écologique](#)
- ⇒ [Etude multicritères pour l'aménagement du barrage des Collanges \(étude portée par le SDEA\)](#)

6.5 PARTICIPATION A DES ACTIONS EN LIEN AVEC LE SITE B6 PORTEES PAR LE SYNDICAT MIXTE CENTRE ARDECHE (SMCE)

6.5.1 Stratégie tourisme de la communauté de communes Val'Eyrieux

La communauté de communes Val'Eyrieux a mandaté un bureau d'étude pour travailler sur la stratégie tourisme à mettre en œuvre sur son territoire. A cette occasion, Val'Eyrieux et le bureau d'études ont organisé



des évènements de concertation et de restitution auxquels à participer le chargé de mission Natura 2000 du site B6.

Le chargé de mission a alors participé aux réunions qui se sont tenues les :

- 11 mars 2015 : Ateliers participatifs,
- 22 octobre 2015 : présentation du rendu de l'étude et de son programme d'actions.

6.5.2 Scot Centre ardèche

Le SMCE est la structure animatrice du Scot Centre Ardèche lancé cette année 2015. Le chargé de mission Natura 2000 a rencontré le référent technique du Scot, ils ont ainsi échangé sur les enjeux de biodiversité du site B6. La version provisoire du DOCUE a été transmise au SMCE, le chargé de mission Natura 2000 fait partie des partenaires publics associés qui suivent cette procédure.

6.6 CONTRAT DE DEVELOPPEMENT DURABLE RHONE-ALPES –CENTRE ARDECHE : PSADER

Le Syndicat Mixte Centre Ardèche, dans le cadre de l'animation du Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural, sollicite le chargé de mission Natura 2000 pour étudier, en ce qui concerne le volet biodiversité, les projets soumis en commission. Cette démarche est issue d'une volonté de travail en concertation permettant de bénéficier des compétences de chacun et d'avoir une approche la plus exhaustive et critique possible des projets du territoire à l'étude par la commission PSADER.

En 2015, la commission PSADER s'est réunie à 4 reprises.

6.7 REUNION DE TRAVAIL « SITE NATURA 2000 VOISINS »

Le 15 décembre 2015 se sont réunis les chargés de mission Natura 2000 des sites B 25 (Jean Batiste BUTIN), B 14 (Fabien CAYRAT) et B6 (Guillaume CHEVALIER) ainsi que la technicienne de la DDT 07 (Martine GRIVAUD) en charge de l'animation des sites Natura 2000 du nord Ardèche afin qu'ils partagent leur prévisionnel d'actions pour l'année 2016 et étudient la possibilité de mettre en œuvre des actions communes aux sites en questions.

A l'issue de cette réunion, 2 pistes ont été retenues :

- la mise en œuvre d'un travail commun en vue d'étudier l'opportunité de lancer un Plan Pastoral Territorialisé (PPT) sur un secteur regroupant les 3 sites en question, mais allant également au-delà. L'idée étant de mettre en avant la nécessité de travailler au maintien des milieux ouverts non couverts par le PAEC « Pentes et montagnes Ardéchoises », voir à reconquérir d'anciennes prairies aujourd'hui fermées ou en cours de colonisation par les ligneux. Dans un premier temps, c'est un travail cartographique qui a été prévu de manière à construire une cartographie des zones à enjeux permettant de définir un territoire justifiant la nécessité de mettre en œuvre un PPT,
- la rédaction d'un cahier des charges commun aux trois sites en question en vue de faire réaliser une étude globale sur les chiroptères à l'échelle de ce regroupement. Cette orchestration est apparue très intéressante compte tenu de la proximité des sites, de la programmation dans l'animation de chacun d'entre eux d'une étude d'amélioration des connaissances sur ce groupe faunistique, mais surtout sur la démonstration ou non de la complémentarité en termes d'habitats et de fonctionnalités de chacun de ces sites voisins pour ce groupe (certains présentent des grottes, d'autres présentent des arbres cavernicoles ou des habitats de chasses, etc.).



7 GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1 SUIVI ADMINISTRATIF DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Dans le cadre du suivi et de la participation à la gestion administrative du Syndicat mixte Eyrieux Clair, le chargé de mission Natura 2000 est amené à participer à différentes réunions. Lorsque cela est nécessaire, il rédige une note d'information nommée « Point sur Natura 2000 » afin de présenter aux élus les actualités de l'animation du site B6.

- 3 février 2015 : Réunion du comité syndical : proposition budgétaire 2015,
- 19 février 2015 : réunion de bureau : point sur les orientations budgétaires. Un point sur l'avancée de l'étude DOCUGE, les ateliers thématiques, la Lettre Natura 2000, la soirée Grand public « Zones humides » et le PAEC Pentes et Montagnes Ardéchoises est fait par le chargé de mission Natura 2000 B6 à cette occasion.
- 19 mars 2015 : Réunion du comité syndical : validation budget prévisionnel 2015,
- 26 avril 2015 : réunion de bureau. Un point sur l'avancée de l'étude DOCUGE, sur les ateliers thématiques accompagnant l'étude et sur l'animation du site ENS des Serres Boutiérots (convention Ardèche Nature) pour 2016 est fait par le chargé de mission Natura 2000 à cette occasion,
- 10 juin 2015 : Réunion du comité syndical : modifications et mise à jour des statuts du syndicat,
- 27 août 2015 : Réunion de bureau. A l'occasion de cette réunion, le chargé de mission Natura 2000 présente l'avancée de l'étude DOCUGE et le projet de convention Ardèche-Nature proposé en Commission Natura 2000 du 28 juillet 2015, il donne également la date du prochain comité de pilotage Natura 2000 B6 (22 septembre 2015),
- 29 octobre 2015 : Réunion de bureau. A l'occasion de cette réunion de bureau, le chargé de mission Natura 2000 a présenté le DOCUGE validé en comité de pilotage du 22/09/2015, et plus particulièrement le programme d'actions. Il a également évoqué le financement possible d'une partie des actions du DOCUGE en lien avec la gestion des milieux aquatiques par le SMEC, si les élus en sont d'accords ; et proposé la convention Ardèche-Nature dans sa version finale pour présentation au comité syndical pour une validation début d'année 2016.
- 12 novembre 2015 : Réunion du comité syndical : Le chargé de mission Natura 2000 présente le programme d'actions DOCUGE et propose la participation financière du SMEC à certaines des actions (actions en lien avec la gestion de l'eau/contrat de rivière). Il présente également le projet de convention Ardèche Nature pour l'animation du site ENS des Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluèyre et de l'Orsane ». Il est proposé aux membres du comité syndical de ne pas délibérer sur ces deux sujets à l'occasion de la réunion en cours, mais de les étudier et de voter lors de la prochaine réunion du comité syndical (début 2016). Le CS délibère en faveur du dépôt du dossier de demande de subvention relatif au financement du poste de charge de mission Natura 2000 pour l'année 2016, auprès du FEADER et du CD 07.

7.2 PREPARATION DE LA MUTUALISATION DANS LE CADRE DE L'ANIMATION NATURA 2000 ET ESPACE NATUREL SENSIBLE DU SITE B6

En vue de la signature de la Convention Ardèche Nature avec le Conseil Départemental de l'Ardèche en début d'année 2016, qui officialisera la mutualisation de la démarche Natura 2000 et de la politique des Espaces naturels Sensibles dans l'animation du site B6, le chargé de mission Natura 2000 a consacré du temps à la communication et à la retranscription de cette évolution auprès des élus du SMEC au cours de cette année 2015.



Dans cette démarche, le chargé de mission Natura2000 a été appuyé par les techniciennes du CD07 et de la DDT 07.

7.3 DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION ET SUIVI DES DOSSIERS DE FINANCEMENTS

Durant l'année 2015, le chargé de mission Natura 2000, aidé par la secrétaire-comptable du Syndicat Mixte Eyrieux Clair, a été amené à édifier plusieurs dossiers de demande de subventions :

7.3.1 Demandes relatives aux actions

⇒ [Demande de subvention pour l'action SUI.1.4.3 : Améliorer les connaissances écologiques sur les micromammifères dont les crossopes et le campagnol amphibie, par la réalisation d'études complémentaires](#)

7.3.2 Demandes relatives à l'animation

⇒ [Demande d'acompte pour le poste d'animation de 2015](#)

⇒ [Demande de subvention pour animation 2016](#)

⇒ [Demande de solde et rapport annuel d'activité pour le poste d'animation Natura 2000 B6 - année 2014](#)

7.4 PREVISION DU BUDGET 2016

Chaque fin d'année, il est question de prévoir les actions qui devront être réalisées l'année suivante et de définir les coûts correspondant afin de préparer le budget. En fin d'année 2015, il a donc été question de définir les actions nécessitant un budget hors animation (hors 7.63), celles-ci sont données ci-dessous :

action	Intitulé de l'action	budget 2016
HAB.2.1.2	Favoriser le maintien et le développement des surfaces toujours en herbe avec la réouverture de landes, de milieux ouverts et la création de parcs et de parcours (MAEC, PPT, piste, clôtures, points d'eau, etc.)	15 000,00 € FEADER
SUI.1.1.1	Améliorer les connaissances écologiques par la réalisation d'études complémentaires sur ce groupe et favoriser la mise en œuvre du PNA Chiroptère	24 554,00 €
SUI.1.4.1	Réactualiser les connaissances sur les populations de Barbeau méridional et les risques d'hybridations avec le Barbeau fluviatile	10 000,00 €
SUI.1.4.2	Renforcer les données liées à la présence du Toxostome ainsi qu'à celle du Hotu et étudier les éventuels phénomènes d'hybridation entre ces deux espèces	10 000,00 €
SUI.1.4.3	Améliorer les connaissances écologiques sur les micromammifères dont les crossopes et le campagnol amphibie, par la réalisation d'études complémentaires	13 500,00 €
SUI.2.3.1	Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives présentes sur le site B6 pouvant avoir un impact sur les milieux naturels et la biodiversité	4 527,00 €
COM.1.1.1	Améliorer l'appropriation des enjeux locaux de biodiversité du site par l'ensemble des acteurs et des usagers du site (élu, professionnels, propriétaires, usagers, grand public, scolaires, etc.)	5 000,00
COM.1.1.2	Communiquer/sensibiliser les professionnels sur des pratiques alternatives et respectueuses de la biodiversité locale (agriculteurs, gestionnaires des routes, sylviculteurs, professionnels du tourisme et des loisirs, etc.)	2 000,00
COM.2.1.1	Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activités de pleine nature	18 000,00

8 SYNTHÈSE / BILAN

Les jours travaillés en 2015 par le chargé de mission Natura 2000 se répartissent de la façon suivante :

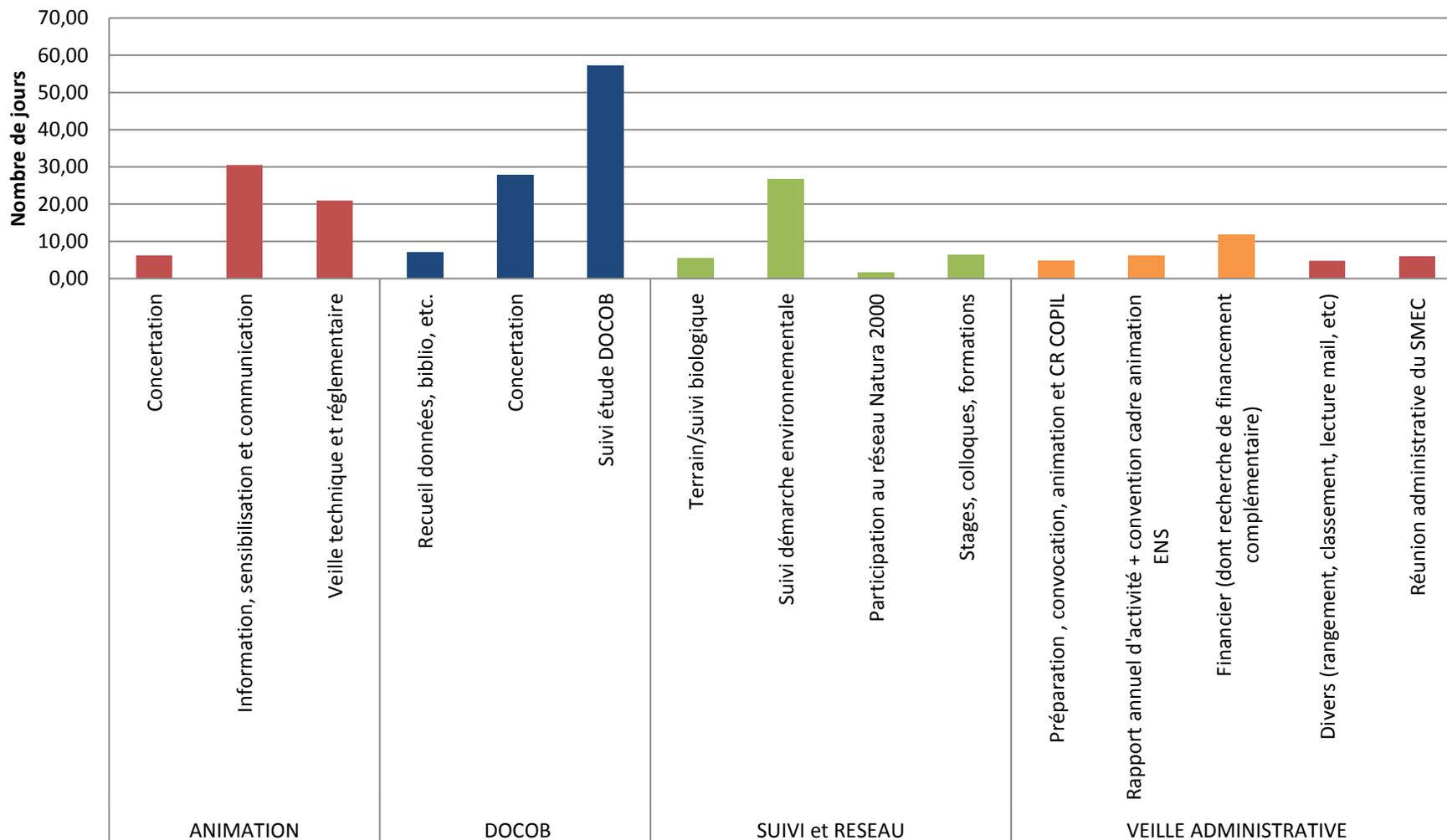
THEMES		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Totaux	%					
Etude DOCUGE	Recueil biblio et de données	0,25	1	1	2,25	1,5	0,5		0,25				0,25	7	92,25	41,2	41,2			
	Concertation (Cotech/atelier thématique/groupe de travail/autres rencontres)	1,5	0,5	4	3,5	4,5	5	5,5		2	1	0,5		28						
	Suivi étude DOCUGE (transmission de données, lectures et remarques sur documents produits, etc.) et construction DOCUGE	3,5	4	7,5	4,75	4,5	4,5	4,5	1	6,5	7	6	3,5	57,25						
COMMUNICATION - INFORMATION - SENSIBILISATON																				
ANIMATION	Réunions et journées grands publics (conférences, réunion, fête de l'eau, fête de la science, journée des élus, comité de rivière, etc.)	2,5	2	1,5								1,75	0,75	8,5	30,5	13,6	27,9			
	Construction de supports (carte, articles, tableaux, Lettre Natura2000, Eyrieux en claire, etc.)	2	0,5				0,5	1		0,5	1	2,5		8						
	Site internet du B6		0,75	1			1	0,5	1	0,75	0,5	0,5	0,5	6,5						
	Journaux, Presse et radio						0,25							0,25						
	Scolaire (Education nature, préparations interventions, interventions)	2			2	3	0,25							7,25						
	CONCERTATION																			
	Commission Natura 2000 (préparation, réunion, CR)						0,5	1,5	0,5				0,25	2,75	11	4,9		27,9		
	Réunion COPIL (préparation, réunion, CR)		2				0,5		0,5	1		0,75		4,75						
	Réunion de travail interne (CHOUTEAU/BLANC/BERGER)		0,5					0,5			1		0,5	2,5						
	Réunions rencontres acteurs, usagers, etc.	0,5									0,5			1						
	VEILLE TECHNIQUE et REGLEMENTAIRE																			
	Prise en compte de Natura2000, évaluation d'incidences, conseil/transmission de données aux maîtres d'ouvrages, bureaux d'études, porteurs de projet, associations, habitants, etc.	0,5	0,5	1,25						0,5		0,75	1	4,5	7,25	3,2			27,9	
	PLU, SCot ou autres documents d'urbanismes							1			1,25	0,5		2,75						
	ACTIONS																			
	Création de base de données			0,75		0,25		0,75							1,75	13,75				6,1
Intervention sur territoire (hirondelles, Association des riverais de la Gluère)			1	0,5			1							2,5						
Consultation foncier/ENS									1,25					1,25						
DOCUGE (périmètre La Voulte, ZH de Saint Michel, consultation officielle, Hêtraie de St Julien du Gua)			0,25	0,25		0,5			1	1	0,5	0,75	4,25							
Construction actions DOCUGE				0,5							1	1	2,5							
Fonctionnement (disque dur, messagerie, etc.)			0,5			0,5		0,25	0,25				1,5							



THEMES		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Totaux	%																		
SUIVI	RESEAU NATURA 2000																																
	Participation au réseau des animateurs de site en Rhône Alpes, en Ardèche, sites voisins																										1	0,75	1,75	1,75	0,8		
	FORMATION																																
	Stage, colloques, formations, journées d'échanges techniques																		0,5	1		1					3		1	6,5	6,5	2,9	
	TERRAIN																																
	Suivi faunistique - floristique (terrain, récupération de données, échanges, etc.)																		1	1	1,5										3,5	5,5	2,5
	Autres (découverte élus, partenaires techniques)																								0,5					0,5			
	Saisie, traitement des données																							1	0,25		0,25				1,5		
	POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES TRANSVERSALES																																
	Agriculture Centre Ardèche (SMEOV + SMEC)																1		0,5												1,5	26,75	11,9
	Contrat de Rivière Eyrieux (Etude habitats, stratégie ZH, étude multicritères, aménagement des seuils, etc.)																0,5	1,25					1	0,5		1	0,75	0,75	1,25	7			
	SMEOV (PSADER, charte forestière, etc.)																0,5			1			1,5		0,5	0,25				3,75			
	PAEC Pentes et Montagnes d'Ardèche																1,25	1	0,5	0,75	1	0,5	1,25		1,5	1	1	0,25	10				
PNR MA (La Bâtie, Stratégie flore, etc.)																						0,75	0,5				0,5	1,75					
ONF (stratégie ZH en forêt publique)																	0,5											0,5	0,5				
FDPPMA (risque sanitaire écrevisse, NK Auzène)																			0,5								0,5		1				
Val Eyrieux (tourisme)																		0,25	0,5								0,5		1,25				
VEILLE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	Rapport annuel d'activité du site																2	1											0,25	3,25	28,75	12,8	
	Mutualisation et recherche de financements complémentaires																						1			1	1			3			
	Financier et administratif (323 A, demande de sub actions, DOCUGE, animation site ENS, etc.)																1	1		1	1	0,5	1		2,5	0,25	1	2,5	11,75				
	Fonctionnement (defraiment, suivi du tps de travail, etc.)																0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	1	0,5	0,75					4,75				
	Réunion administrative du SMEC (prépa réunion + réunion + CR)																0,5	1		1	0,25		0,5	0,25		1	1	0,5	6				
Nbre total de jours travaillés		20,0	18,0	22,0	21,0	19,0	20,0	22,0	5,0	21,0	21,0	20,0	15,0	224	100	100																	
Nbre de jours de congès		1	1,5	0	0	0	2	0	15	0	1	0,5	8	29																			

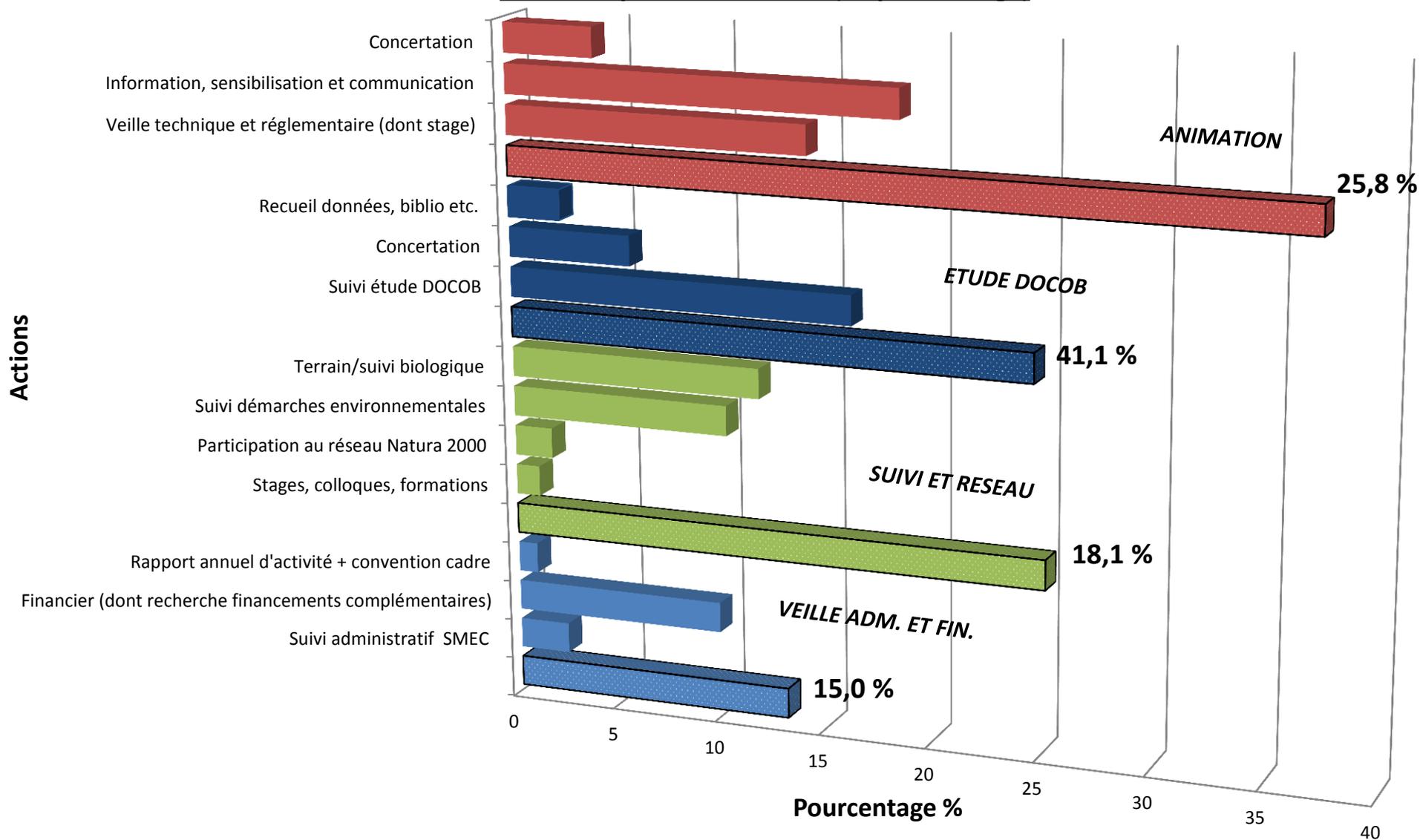


Bilan de l'animation du site B6 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents" pour l'année 2015 *(en nombre de jours)*





Animation réalisée par le chargé de mission Natura 2000 du site B6 "Vallée de l'Eyrieux et de ses affluents" pour l'année 2015 (en pourcentage)





9 PREVISIONS DES ACTIVITES POUR L'ANNEE 2016

Les actions à engager et à poursuivre pour 2016 sont retranscrites dans le tableau ci-dessous :

N° action	Intitulé action
HAB.1.1.1	Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau
HAB.1.1.2	Améliorer la franchissabilité de certains seuils et restaurer le transport solide
HAB.1.1.3	Conserver et restaurer les boisements rivulaires : zones tampon, rôle épurateur des cours d'eau, habitats d'espèces
HAB.1.2.1	Participer à la mise en place des actions du contrat de rivière et à une veille sur l'ensemble des cours d'eau, particulièrement sur la Dunière
HAB.1.3.1	Réduire l'usage des traitements phytosanitaires par les collectivités, les agriculteurs et les particuliers (Action A2 du contrat de rivière)
HAB.1.3.2	Réduire les flux de pollution d'origine domestique via l'assainissement (Action A1 du contrat de rivière)
HAB.2.1.1	Réaliser un diagnostic foncier agricole pour identifier, valoriser et entretenir les landes, les pelouses et les prairies non utilisées
HAB.2.1.2	Favoriser le maintien et le développement des surfaces toujours en herbe avec la réouverture de landes, de milieux ouverts et la création de parcs et de parcours (MAEC, PPT, piste, clôtures, points d'eau, etc.)
HAB.2.2.1	Accompagner une meilleure gestion du foncier en faveur du maintien et de l'installation d'agriculteurs
HAB.2.2.2	Accompagner les agriculteurs volontaires dans une démarche de conversion en agriculture biologique, raisonnée ou autres pratiques alternatives
HAB.2.3.1	Conserver et restaurer les terrasses et les béalières
HAB.3.2.1	Participer au projet de relance de la production Ardéchoise de châtaigne avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche et le PNR des Monts d'Ardèche
HAB.4.1.1	Participer à la mise en œuvre d'actions en faveur des zones humides
HAB.5.1.1	Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux
ESP.1.1.1	Mettre en place des mesures de réduction du dérangement, notamment des sites de nidification, et de protection des oiseaux remarquables, particulièrement des rapaces
ESP.1.1.3	Assurer le maintien de l'avifaune des milieux ouverts et l'habitat du Lézard ocellé par la mise en place de « sites aménagés » (garences artificielles, culture faunistique, ouverture de milieux...)



N° action	Intitulé action
SUI.1.1.1	Améliorer les connaissances écologiques par la réalisation d'études complémentaires sur ce groupe et favoriser la mise en œuvre du PNA Chiroptère
SUI.1.4.1	Réactualiser les connaissances sur les populations de Barbeau méridional et les risques d'hybridations avec le Barbeau fluviatile
SUI.1.4.2	Renforcer les données liées à la présence du Toxostome ainsi qu'à celle du Hotu et étudier les éventuels phénomènes d'hybridation entre ces deux espèces
SUI.1.4.3	Améliorer les connaissances écologiques sur les micromammifères dont les crossopes et le campagnol amphibie, par la réalisation d'études complémentaires
SUI.2.1.1	Mieux connaître les pratiques agricoles et les filières de professionnels associés dans le but de mettre en œuvre des mesures de gestion de la biodiversité adaptées aux pratiques et aux enjeux du territoire
SUI.2.2.1	Mieux connaître les pratiques sylvicoles et les filières de professionnels associés dans le but de mettre en œuvre des mesures de gestion de la biodiversité adaptées aux pratiques et aux enjeux
SUI.2.3.1	Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives présentes sur le site B6 pouvant avoir un impact sur les milieux naturels et la biodiversité
SUI.3.1.5	Suivre régulièrement l'état et la dynamique des populations de Sonneurs à ventre jaune
COM.1.1.1	Améliorer l'appropriation des enjeux locaux de biodiversité du site par l'ensemble des acteurs et des usagers du site (élus, professionnels, propriétaires, usagers, grand public, scolaires, etc.)
COM.1.1.2	Communiquer/sensibiliser les professionnels sur des pratiques alternatives et respectueuses de la biodiversité locale (agriculteurs, gestionnaires des routes, sylviculteurs, professionnels du tourisme et des loisirs, etc.)
COM.2.1.1	Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activités de pleine nature
COM.3.2.1	Soutenir les labellisations de la châtaigne d'Ardèche et encourager la transformation locale
COM.3.2.2	Promouvoir la biodiversité agricole et forestière auprès du grand public et des consommateurs par de la labellisation afin de valoriser le territoire
ANIM.1.1.1	Mettre en œuvre et encadrer les actions du document unique de gestion.
ANIM.1.1.2	Accompagner les communes dans la révision des PLU et l'élaboration du SCOT, ainsi que toutes les politiques, programmes et démarches s'inscrivant dans l'aménagement de l'espace et le développement durable du territoire